

GUIDE PRÉVENTION & TRI DES DÉCHETS

Pour un territoire engagé
et respectueux des ressources



**CE GUIDE EST
PRÉCIEUX !**

il récapitule les gestes utiles
qui permettent de réduire
et trier les déchets.

LE SOMMAIRE

Le mot du président	p.3
Comment agir au quotidien	p.4-5
Le compostage	p.6
Dans le bac jaune	p.7
Le verre	p.8
Le textile	p.9
Les ordures ménagères	p.10
Les déchèteries	p.11
Les déchets d'activités de soins à risques infectieux	p.12
Conseils et astuces pour réduire ses déchets	p.13-14
Mes gestes zéro déchet	p.15

**LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS**

LE MOT DU PRÉSIDENT

La Loi AGECE a transformé notre système en profondeur pour faire du déchet une ressource.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la CARA, voté le 8 décembre 2023 en conseil communautaire, propose un ambitieux plan d'actions décliné en 7 axes et 14 fiches actions.

PLAN D' ACTIONS : articulation par rapport aux axes de l'ADEMEt



SON OBJECTIF EST :

- Le maintien de la qualité de service,
- La maîtrise des coûts,
- La diminution des impacts environnementaux.

COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN?



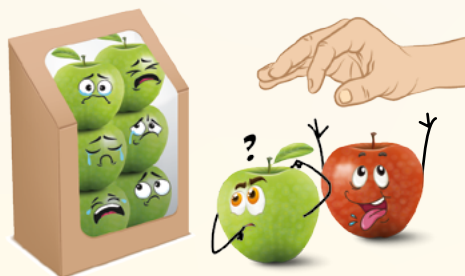
NE RIEN GASPILLER

Pas de gaspillage
= pas de déchet



FAIRE LE BON CHOIX DE LA SECONDE MAIN

Utile et bon pour
le porte-monnaie



FAIRE LE TRI DANS CE QUE L'ON ACHÈTE

Un achat réfléchi,
c'est moins d'emballages



FAIRE DURER

Entretien + réparation =
durée de vie des
produits allongée

COMPOSTER SES ÉPLUCHURES ET LES VÉGÉTAUX

Avec le compostage,
un tiers des déchets
en moins dans la poubelle !



PAS BESOIN DE TOUT ACHETER

Cosmétiques, petits meubles
ou produits d'entretien, fabriquer
soi-même réduit les emballages
et procure une grande satisfaction.



BIEN TRIER SES DÉCHETS

Un tri de qualité facilite
la valorisation des déchets.



*En vrac,
pas en sac !*

LE COMPOSTAGE : LES RESTES ALIMENTAIRES ET LES VÉGÉTAUX

Dans le composteur ou en tas au fond du jardin

EN CUISINE



Épluchures,
fanés, fruits et
légumes abîmés



Restes de repas
(légumes, pâtes, riz...)



Croûtes de
fromage, laitages



Coquilles d'œufs
et de fruits secs



Marc de café
avec filtre,
sachets de thé



Pain rassis

À LA MAISON



Fleurs et plantes
d'intérieur



Cendres de bois
refroidies



Cheveux, laine
et tissus naturels



Sciures et
copeaux de bois



Essuie-tout,
serviettes
et mouchoirs
en papier



Cartons,
papier journal

AU JARDIN



Fleurs et plantes
fanées, herbes
indésirables



Tontes de gazon



Résidus de récolte
du potager



Feuilles mortes



Litière végétale,
paille et foin



Tailles, brindilles,
écorces

Plus les apports sont diversifiés,
plus le compost sera riche et équilibré.

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Les plastiques mention biodégradables

Toutes les solutions dont le lombricompostage
+ mode d'emploi compostage sur

<https://librairie.ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf>

<https://www.agglo-royan.fr/biodechets-compostage>





Inutile
de les laver,
il suffit de bien
les vider !

DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Ne pas imbriquer et mettre en vrac
dans le bac et sans sac !



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles | Flacons | Cubitainers < 5L
Barquettes | Films | Sacs | Sachets
Pots | Boîtes



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Boîtes métalliques | Boîtes de conserve
Fûts de bière < 5 L | Bidons de sirop
Canettes | Aérosols | Capsules (café, thé)
Barquettes en aluminium | Bouchons à vis
et capsules | Blisters de médicament (vide)



BRIQUES ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON

Boîtes à oeufs en carton
Suremballages en carton
Briques alimentaires



PAPIERS ET ENVELOPPES

Cahiers | Blocs-notes | Impressions
Journaux | Catalogues | Prospectus
Courriers | Enveloppes | Livres



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Couches / Ampoules / Polystyrène / Cartons bruns / Bouées...



LE VERRE

dans les colonnes à verre



Bouteilles

Capsules et bouchons acceptés



Pots et bocaux

Couvercles acceptés



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Vaisselle cassée | Pots en terre | Ampoules
Verres à boisson | Vitres | Miroirs | Pare-brises
en déchèterie ou dans les ordures ménagères

**Retrouvez la localisation des colonnes à verre sur
l'application Montri en scannant le QR Code
et sur www.agglo-royan.fr/montri**



LE TEXTILE

dans les bornes à textile

Les vêtements, le linge de maison et les chaussures usagés peuvent être déposés dans les bornes «le Relais».
Consultez la carte interactive pour trouver celles près de chez vous.

<https://www.lerelais.org/oudonner.php>



Vêtements



Linge de maison



Petite maroquinerie



**Chaussures
attachées par paires**



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Textiles souillés ou mouillés | Sacs au pied de la borne

DONNONS UNE SECONDE VIE AUX TEXTILES :
réparons | donnons | customisons | revendons | réutilisons | recyclons

<http://www.semainedelareparation.fr/>





LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé !

Les emballages et déchets non recyclables
qui ne vont pas en déchèterie :



Entretien ménage



Vaisselle jetable



Hygiène



Mégots de cigarettes



Litière animaux



DVD, VHS, CD

Pour les petits objets plastiques, privilégiez la poubelle ordures ménagères pour
la valorisation énergétique plutôt que l'enfouissement.



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Végétaux | Gravats | Produits toxiques | Cartons bruns
en déchèterie, dans les bennes dédiées

Vêtements et produits textiles
dans les bornes à textile



Les ordures ménagères sont regroupées au centre de transfert de Médis puis
acheminées au centre multi-filières de valorisation des déchets d'Échillais pour
y être incinérées et produire de l'énergie et de la chaleur.

LES DÉCHÈTERIES

Retrouvez la liste complète des filières mises en place dans les déchèteries sur l'application **MONTRI** et aggl-royan.fr

LE BON USAGE DES DÉCHÈTERIES

Préparer sa venue

Trier ses déchets par catégorie



Sécuriser son chargement pour ne pas risquer l'accident pendant son transport
Ne pas déposer plus de 2m² par jour



Pour une affluence modérée
éviter de venir dès l'ouverture de la déchèterie

Sur site

Pour la sécurité de tous, les enfants et les chiens restent dans la voiture



Ne pas solliciter l'aide d'un agent pour décharger ses déchets



Toujours respecter les consignes données

Une fois ses déchets déchargés

Laisser la zone de déchargement en bon état de propreté



Quitter rapidement la déchèterie en respectant son plan de circulation



BOUCHONS LIÈGE



CARTONS



BATTERIES



PAPIERS EMBALLAGES



APPAREILS ÉLECTRIQUE / ÉLECTRONIQUE



NON-VALORISABLE



VÉGÉTAUX



MÉTAUX



PILES ET ACCUMULATEURS



LAMPES



HUILES DE FRITURES



DÉBLAIS / GRAVATS



PRODUITS CHIMIQUES



HUILES DE VIDANGE



MOBILIER

CE QU'IL NE FAUT PAS DÉPOSER

Ordures ménagères

Déchets amiantés
des collectes exceptionnelles sont organisées.

Extincteurs
chez les revendeurs de la même marque.

Bouteilles de gaz
chez les revendeurs de la même marque.

Fusées de détresse
www.pyreo.fr

Pneumatiques
www.aliapur.fr

Retrouvez tous les horaires et jours d'ouverture sur : aggl-royan.fr

Toutes les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés

montri



www.aggl-royan.montri.fr

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux concernent tous les patients en auto-traitement qui utilisent et jettent du matériel médical



Ces boîtes permettent de conserver les aiguilles, seringues et cathéters. Une fois pleine les rapporter en pharmacie.



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Emballages carton | Notices | Plaquettes vides de médicament
se jettent dans le bac jaune

**LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS NON UTILISÉS
OU NON TERMINÉS > EN PHARMACIE.**

CONSEILS & ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



À LA MAISON

- Je fais du compost.
- Je répare ou je fais réparer.
- Je colle un stop pub sur ma boîte à lettres.
- J'emprunte, je loue, j'échange, je donne, je vends.
- Je privilégie la vaisselle réutilisable lors des pique-niques.
- J'utilise des piles rechargeables et des lampes basse consommation.

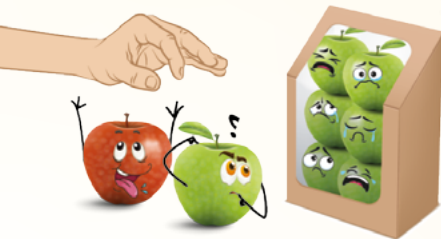


AU TRAVAIL

- J'utilise une gourde.
- Je limite les impressions.
- Je trie comme à la maison.
- Je sensibilise mes collègues.
- J'utilise ma tasse de bureau.

À L'ÉCOLE

- Je prends soin de mes affaires.
- Je referme mes feutres après utilisation.
- J'utilise des boîtes isothermes, une gourde.
- J'utilise les deux faces des feuilles de papier.
- Je réutilise mon matériel scolaire d'une année sur l'autre.



DANS LES MAGASINS

- J'achète en vrac.
- Je limite les suremballages.
- Je préfère les éco-recharges.
- Je prépare ma liste de courses.
- J'utilise des sacs et cabas réutilisables.

À LA PLAGE

- J'utilise une gourde.
- Je prépare un pique-nique zéro déchet.
- Je privilégie une crème solaire biodégradable.
- J'apporte un sac pour ramener mes déchets à la maison.



MES GESTES ZÉRO DÉCHET



Refuser

.....

.....



Réduire

.....

.....



**Réutiliser
Réparer**

.....

.....



Recycler

.....

.....



**Redonner
à la terre**

.....

.....

RÉDUIRE LES DÉCHETS, UN R À LA FOIS !

UN DOUTE UNE QUESTION?

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS



sur le site de l'agglomération Royan Atlantique
www.agglo-royan.fr



sur la page Facebook de l'agglomération Royan Atlantique
Prévention des Déchets Royan Atlantique



sur l'application Montri de l'agglomération Royan Atlantique
www.agglo-royan.montri.fr

montri



Merci